

1er
GROUPE
BANCAIRE
DE L'UEMOA*

Grâce à nos clients fidèles, à nos équipes mobilisées
et à nos actionnaires engagés.

Merci à tous !

BÉNIN | BURKINA FASO | CÔTE D'IVOIRE | MALI | NIGER | SÉNÉGAL | TOGO

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

* En nombre de comptes
(Commissariat aux Comptes (AMCA), Rapport annuel 2017)

www.bank-of-africa.net

N°615 du 10 Avril 2019/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Manifestation du PNP



**LE GOUVERNEMENT FAIT DES P.6
OBSERVATIONS ET AUTORISE LOMÉ
ET DEUX VILLES DE L'INTÉRIEUR**

**Politique togolaise
JEAN-PIERRE FABRE-
TIKPI ATCHADAM,
QUI PRENDRA LE
DESSUS ? P.3**

**LA HAAC SE DOTE
D'UN PLAN P.3
STRATÉGIQUE POUR
FAIRE FACE AUX DÉFIS**

Plan National de Développement



**LA VILLE DE TSÉVIÉ
INAUGURE LE
« PND TOUR » P.4**

Nouveau siège de la LO.NA.TO.



**LA RÉCEPTION
DÉFINITIVE PRÉVUE
DANS UN AN P.1**

DÉCENTRALISATION, ÉLECTIONS LOCALES, RÉVISION ÉLECTORALE, LE MINISTRE BOUKPESSI DONNE DES DÉTAILS

Pour les élections locales prévues cette année, le gouvernement veut saisir la Commission électorale nationale indépendante (CENI) afin d'envisager une révision électorale de trois jours dans son chronogramme. Selon le ministre de l'administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI, cette dérogation spéciale a été concédée suite à la « demande formulée par la délégation de la coalition des partis politiques de l'opposition qui a été reçue par le chef de l'Etat, le 20 mars dernier »

« Le Code électoral n'impose pas de faire une nouvelle révision pour les locales, parce qu'elles n'étaient pas prévues d'avance. Ne perdons pas de vue que dans quelques mois il faudra également faire des révisions électorales pour l'élection présidentielle de 2020. Donc, dans ce schéma, il y a des difficultés pour le gouvernement de l'envisager », a-t-il déclaré dans une interview accordée à Togo Presse, le quotidien national. Mais, souligne-t-il, suite à la demande formulée par la délégation de la coalition des partis politiques de l'opposition qui a été reçue par le chef de l'Etat, le 20 mars dernier, « nous avons été formellement instruits de saisir la CENI, afin qu'elle envisage effectivement d'organiser une révision des listes électorales à l'occasion des locales ».

« Ce sera, probablement, pour une période de trois jours comme on l'a fait déjà en 2018? affirme le ministre, précisant qu'il reviendra à la CENI de déterminer les modalités pratiques dans ce sens. S'il y a quelques difficultés, on pourra proroger le délai ».

En intégralité voici l'entretien !

Togo-Presse : Monsieur le ministre, le Togo s'est lancé dans son processus de décentralisation. Dites-nous ce qu'on entend par la décentralisation ?

Le ministre Payadowa BoukpeSSI : Merci Madame, permettez-moi avant tout propos de saluer la communauté des lecteurs de Togo Presse, le quotidien national. La décentralisation est un processus par lequel l'Etat transfère aux élus locaux une série de compétences que ces élus vont assumer librement sous le contrôle de l'Etat. Ceci, à travers ce que nous appelons le contrôle de la légalité qu'exerce l'Etat dans le but de s'assurer que ce transfert de pouvoir s'exerce dans le respect des lois de la République togolaise. Ce contrôle permet de s'assurer aussi que l'exercice de ce pouvoir, sur le plan local, préserve l'unité nationale.

Togo-Presse : Quelle est son importance pour un pays ?

Le ministre BoukpeSSI : L'importance de la décentralisation est évidente. En effet, lorsqu'on transfère des compétences à des élus locaux, on espère que l'exercice de



cette responsabilité soit plus efficace. Parce que, c'est des gens plus proches des populations et qui connaissent, mieux que quiconque, leurs besoins, ils seront plus à même de répondre aux besoins de ces populations. Donc, il y aura plus d'efficacité dans la programmation des actions au niveau des populations, plus de justesse dans les choix qui seront opérés au profit des administrés. Ainsi, lorsque tout cela est exécuté, il va forcément entraîner beaucoup d'avantages au profit des populations. Je voudrais, à ce stade, faire une petite parenthèse pour illustrer l'importance de la décentralisation. Vous savez que le Togo, notamment avec le président Faure Gnassingbé, a mis en place plusieurs programmes de lutte contre la pauvreté, en commençant par le Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP), le DSRP intérimaire, le DSRP-C. Ensuite est venue la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE), toujours avec pour préoccupation la réduction de la pauvreté. Nous sommes, aujourd'hui, sur le Plan National de Développement (PND), avec son axe 3 axé sur le volet social et donc qui privilégie toujours la lutte contre la pauvreté. C'est pour dire que la lutte contre la pauvreté est une constance dans la politique du président Faure Essozimna Gnassingbé. C'est une lutte permanente pour le bien-être des populations. Nous avons enregistré des résultats positifs, passant d'un taux de pauvreté de 69% à 53%, aujourd'hui. Ces résultats sont encourageants, mais il faut reconnaître que cette pauvreté a la peau dure car, malgré les efforts, elle persiste malheureusement. Donc, la décentralisation est un autre atout supplémentaire dans la lutte contre la pauvreté au Togo.

En fait, la pauvreté c'est l'accès difficile aux services sociaux de base comme la santé, l'éducation, l'énergie, l'eau potable, etc. De ce fait, la décentralisation permettra aux élus locaux qui sont plus proches de ces populations de contribuer, de façon plus efficace, au règlement de ces difficultés d'accès à ces services. Par conséquent, la décentralisation est un processus important dans la lutte contre la pauvreté.

Togo-Presse : Malgré les avantages liés à ce mode de gouvernance, le Togo, depuis plus de 30 ans, n'a pas pu organiser des élections locales. Peut-on savoir les raisons de ce retard ?

Le ministre BoukpeSSI : Même s'il est vrai qu'on n'a pas organisé des élections locales à la période indiquée, quand même, il y a eu des préoccupations dans le cadre de ces consultations électorales. Les collectivités locales existaient et ont toujours existé dans notre pays. Ce sont les organes dirigeants qui n'ont pas été renouvelés. Les anciennes collectivités, il est vrai, ont été mises entre parenthèses après la transition. Mais, les membres actuels ont été nommés en 2001. La parenthèse a duré à peu près 10 ans. Mais depuis lors, les collectivités locales sont animées par des conseillers, même si ces derniers n'ont été que désignés. C'est une preuve, quand même, que l'Etat togolais reconnaît l'importance des collectivités territoriales.

Vous convenez avec moi que, les collectivités locales ont été toujours animées quoiqu'avec une efficacité un peu limitée pour diverses raisons. Beaucoup de conseillers municipaux sont décédés, malheureusement, d'autres malades et en plus du fait qu'ils n'ont pas été renouvelés. Du coup, il y a des collectivités, dont les membres sont en nombre extrêmement limité. Par conséquent, ces collectivités ne sont pas assez efficaces. Mais cela ne veut pas dire pour autant que le gouvernement ne reconnaît pas l'importance des collectivités territoriales. Après 2001, les divergences de vue d'ordre politique ont, en quelque sorte, émoussé l'ardeur du gouvernement. A chaque fois qu'on a des difficultés, on a privilégié les élections législatives et présidentielles. Ces divergences sont, aujourd'hui, derrière nous. Nous sommes résolument engagés pour les élections locales, qui vont intervenir dans quelques mois. Dans un premier temps, on fera les communales, ensuite les régionales pour élire les délégués régionaux plus tard.

Togo-presse : Le Togo est-il réellement prêt, aujourd'hui, pour aller à ces élections ?

Le ministre BoukpeSSI : L'organisation des élections locales comporte évidemment quelques défis qu'il faudra relever pour que ça marche. Le gouvernement s'est engagé à relever ces défis, notamment les instruments juridiques, les transferts de compétences qui sont déjà faits à travers l'adoption d'une loi définissant clairement les compétences et la progressivité des transferts de ces compétences. Ceci était nécessaire, pour permettre au gouvernement de transférer les compétences, notamment dans les

domaines de l'éducation, de la santé, du commerce, etc. à des niveaux raisonnables.

Le défi suivant est le transfert des ressources correspondantes. Parce que si on dit, par exemple, aux collectivités de construire les écoles primaires, il faut leur donner les moyens de le faire. Défi que le gouvernement s'est également engagé à relever sans difficulté.

Il y a des défis concernant les capacités de fonctionnement de ces communes. En effet, on ne va plus fonctionner comme aujourd'hui. Il faut que les communes aient les moyens en ressources humaines pour fonctionner. Le gouvernement s'est aussi engagé dans cette voie. Il faut résoudre l'équation du nombre et des compétences en matière de ressources humaines. Pour ce faire, le gouvernement s'est engagé à mettre à la disposition des 117 communes des secrétaires généraux, qui vont aider les conseillers municipaux à s'organiser. Mais au-delà des transferts de ressources correspondantes, il faut des appuis au financement, à travers le Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT) qui sera alimenté par l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Ce fonds sera réparti entre les collectivités territoriales pour leur fonctionnement et, surtout, pour les investissements qu'ils auront à réaliser. Il y a, dans le même temps, un défi colossal qui consiste à mettre à la disposition des collectivités les infrastructures pour fonctionner. Dans ce cadre, nous sommes en partenariat avec certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF), notamment l'Allemagne, l'UE et autres. Ils se sont engagés à s'inscrire dans la logique de nous aider à mettre ces infrastructures à la disposition des différentes collectivités locales, suivant un programme qui sera défini avec eux. Par conséquent, tout est prêt pour aller, aujourd'hui, aux élections locales. Le premier signal fort pour montrer que tout est prêt, c'est la nouvelle CENI, qui vient d'être mise en place. Elle va dérouler son chronogramme et nous serons au courant des dates. Mais je pense que ce sera dans quelques mois, probablement, avant la fin du premier semestre. D'un autre côté, les listes sont là. Ce sera également un scrutin à listes comme l'a prévu le Code électoral.

Togo-Presse : Qu'en est-il au plan politique ?

Le ministre BoukpeSSI : J'ai reçu des partis politiques récemment, qui m'ont fait part de certaines préoccupations, par rapport à une nouvelle révision des listes électorales. A ce niveau, il faut rappeler que la dernière révision date, seulement de novembre 2018. Le Code électoral n'impose pas de

(Suite à la page 4)
Le Messenger

Politique togolaise

JEAN-PIERRE FABRE-TIKPI ATCHADAM, QUI PRENDRA LE DESSUS ?

Alors que l'un avait été appelé à la rescousse après les tristes événements du 19 août 2017 liées aux réformes constitutionnelles et institutionnelles, la cohabitation entre Jean-Pierre Fabre et Tikpi Atchadam n'aura résisté que 19 mois (Août 2017-Mars 2019).

Point n'est besoin de revenir sur les causes qui ont conduit à la déchirure entre les deux hommes politiques. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que les choses semblent arriver à un point de non retour avec ces derniers temps, des invectives et des dénigrements de part et d'autres.

Pour beaucoup d'observateurs, il n'y avait pas de doute à ce qu'on en arrive là. Les prémisses de cette « guerre » ont été la réticence du PNP de Tikpi Atchadam de participer aux cotisations et de son bon vouloir de ne pas voir les marches organiser les vendredis sous prétexte que c'est pour les musulmans (le PNP ayant une connotation identitaire, la majorité des militants sont musulmans) un jour de prière.

Ainsi, au sein de la coalition, les caprices du PNP vont être supportées telles comme le dernier enfant au sein d'une famille de 14 où les aînés considèrent plutôt que les agissements du dernier venu sont liés à son jeune âge. Le temps qu'il grandisse et se rende compte de certaines réalités et changer. Mais hélas, c'était sans compter la ruse de l'homme.



En effet, Tikpi Atchadam à la faveur de cette ruse, faisait peur aux responsables des autres partis, même Jean-Pierre Fabre, alors chef de file de l'opposition. Personne ne dira le contraire.

Le slogan de Tikpi qui mobilisait les foules dans Agoè et à Sokodé avait pris le dessus de celui que Fabre a utilisé durant des années et qui était devenu désuet. Au fil du temps et fort de ce qui précède, Tikpi se rendra compte de cette suprématie apparente et devient de plus en plus arrogant. Il fait même monter les enchères au sein de la coalition sur plusieurs sujets qui faisaient objet de débats dans le groupe. Et il finit toujours par l'emporter, puisque tout le monde finira par se soumettre à son désirata.

Tout ceci n'était qu'une stratégie bien ficelée. Car, le soutien de Tikpi était ailleurs. Et c'est « ce messie » qui n'a pu trouver sa place dans air France le 28 mars dernier pour rallier Lomé, où le Père Affognon et son « Espérance pour le Togo », les Adjamagbo, les Ouro Tchatiipi, les Fulbert Atisso et

autres l'attendaient.

Fabre et les autres n'avaient certainement pas vite compris le jeu. Ils ont été pris du court. Mais ils se rendront compte au dernier moment. Tout sera donc précipité. La C14 va prendre l'eau par la volonté de François Boko, un « messie » qui en réalité n'en est pas un.

Aujourd'hui plus de doute, la conquête de la place de leadership au sein de l'opposition togolaise va encore en s'accroissant. La « guerre » sera d'autant plus rude que chacun devra se montrer capable de faire cavalier seul.

Si le PNP compte démontrer son leadership à travers l'organisation des marches, l'ANC est à la recherche d'un repère. Car très affecté par cette guerre et le jeu de certains de ses amis qui ont clandestinement déposé leurs dossiers dans la désignation des membres de la CENI à leur insu.

Mais, au-delà de tout, le parti de Jean-Pierre Fabre estime toujours qu'il n'a pas encore perdu de

militants sur le terrain contrairement à ce que certains font croire.

Donc aussi bien le PNP que l'ANC, chaque parti pense être capable de cheminer seul.

Pour le démontrer, seules les élections libres, transparentes, et crédibles pourront définir clairement qui est qui et qui pèse quoi.

Si Jean-Pierre Fabre s'inscrit dans la logique de participer aux élections locales, ce n'est apparemment pas le cas du PNP. Ce dernier qui n'a jamais participé à une élection devrait à travers sa participations aux locales, montrer de quoi il est capable. La mobilisation et la foule ne constituent pas encore un baromètre qui permet de jauger le poids réel d'une formation politique. C'est seules les urnes à travers des élections.

Eu égard à tout ceci, il faut savoir raison gardée d'affirmer que l'un est au dessus de l'autre.

Seules les élections, législatives, locales ou présidentielles permettront de savoir qui est au dessus de qui. Et le bon sens aurait voulu que chacun démontre sa suprématie en acceptant de participer aux élections. Le refus de l'un ou de l'autre sera un aveu et l'opinion pourra faire la part des choses.

LM

LA HAAC SE DOTE D'UN PLAN STRATÉGIQUE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Togo dispose désormais d'un plan stratégique quinquennal pour son développement. Elaboré avec le concours du Système des Nations Unies, le document devrait permettre à l'institution de répondre efficacement aux impératifs et évolutions de sa mission de régulation. Il sera officiellement remis au Premier Ministre, Komi Selom Klassou avant sa mise en œuvre. En prélude, un atelier national est ouvert lundi à Lomé pour valider le document.

La HAAC, ces dernières décennies se retrouve face à une multitude de défis à relever notamment avec l'évolution des technologies et l'avènement de nouveaux médias. Parmi ces défis, celui de l'imposition, depuis 2006 du passage de l'analogique au numérique.

Aussi, note-t-on qu'avec le développement des technologiques, beaucoup



de médias en ligne ont vu le jour. Cependant, l'institution ne dispose pas d'une administration capable d'appuyer la mise en œuvre de ses activités afin de remplir sa mission.

C'est ce qui justifie, selon Wilibrone Pitalounani Telou la nécessité d'un plan stratégique.

« Les ressources matérielles et équipements dont la HAAC dispose ne lui permet pas de répondre efficacement aux impératifs et évolutions de la mission de régulation... Sa mutation profonde pose un certain nombre de problèmes et de défis qui nécessitent qu'elle soit dotée d'une boussole, d'un cadre de

planification, de programmation et de budgétisation, un document qui doit intégrer tous ces défis et définir comment et avec quels moyens elle peut les relever », a expliqué le président de la HAAC.

L'élaboration du plan a été soutenue par le Système des Nations Unies à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Pour son représentant résidant au Togo, la HAAC a fait le choix de la régulation du secteur de la communication, un instrument au service de la consolidation de la paix sans laquelle aucun développement n'est

possible.

« Ce nouveau Plan stratégique de la HAAC apparaît donc comme la première pierre d'un nouveau processus au cours duquel l'institution mettra en place diverses initiatives innovantes favorables à un environnement propice à la liberté d'expression et de presse qui demeure un droit fondamental consacré dans l'article 26 de la constitution togolaise et l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » a ajouté Aliou Mamadou Dia.

Les cinq (5) axes du plan stratégique de la HAAC

Elaboré pour une durée de cinq (5) ans, le plan stratégique de la HAAC contient cinq (5) axes. Le premier axe consiste à consolider le développement institutionnel par une restructuration de la HAAC. Il prend en compte la réorganisation des cadres administratif et financier.

Le 2e vise à consolider la régulation par la couverture

du territoire national par la décentralisation des services de la HAAC déclinée en antennes régionales pour améliorer sa capacité réelle d'action.

L'axe 3, a pour objet de consolider les cadres d'exercice et les capacités des professionnels et gestionnaires des médias, la communication et la publicité.

Le 4e axe vise l'amélioration du cadre interrelationnel avec les acteurs de secteur des médias et de la communication.

Quant au dernier axe, il a pour objectif d'améliorer l'image de marque et renforcer la notoriété institutionnelle de la HAAC.

Ce sont ces axes déclinés en plan d'actions qui sont soumis à l'appréciation des professionnels du domaine venus du Togo et de la sous-région pour validation et en même temps que le budget nécessaire à leur mise en œuvre.

www.togobreakingnews.info

Le Messenger

Plan national de développement LA VILLE DE TSEVIÉ INAUGURE LE « PND TOUR »

L'ambitieux Plan National de Développement (PND, 2018-2022) est rentrée dans sa phase de vulgarisation. Et c'est la ville de Tsévié qui a eu le privilège d'être retenue pour le lancement de la campagne inaugurale d'appropriation. C'est le chef de l'Etat Faure Gnassingbé lui-même qui a présidé la cérémonie officielle dudit lancement.

Pour cette campagne, le PND va s'inviter dans l'ensemble des régions du Togo par le biais du « PND Tour ».

Cette campagne de vulgarisation, est un rendez-vous avec le génie togolais, à travers la découverte des potentialités socio-économiques de chaque localité, des rencontres avec les forces vives de la nation et les acteurs économiques. Une occasion aussi pour expliquer, dans des langues locales, aux populations, les enjeux du PND.

A Tsévié et dans l'ensemble de la préfecture du Zio, où les populations sont essentiellement agricoles, l'intérêt des uns et des autres pour ce programme de développement est grand. Tous nourrissent l'espoir que le PND puisse contribuer significativement à l'amélioration de leurs



activités et à la réduction de la pauvreté pour un Togo émergeant.

Le Premier ministre, Komi Selom Klassou, au nom du Chef de l'Etat, a saisi cette occasion, pour expliquer aux populations, en détails et en langue locale, les raisons du lancement du « PND Tour » à Tsévié.

« Le PND, ce n'est pas seulement l'affaire des fonctionnaires, ni celle des populations de Lomé. C'est une affaire nationale. La volonté du Chef de l'Etat est de permettre aux populations de s'approprier le Plan national de développement, à

travers une tournée nationale qui sillonnera le Togo dans toute son étendue » a-t-il laissé entendre.

Aux jeunes de Tsévié, Sélom Klassou a laissé entendre que le développement ne se limite pas aux activités de bureau, mais concerne aussi l'agriculture. C'est pour cette raison que le PND donne une place prépondérante à la promotion de l'agriculture, avec la production des chaînes de valeur, depuis l'étape de la production jusqu'à la commercialisation, en passant par la conservation et la transformation.

Le PND est le bienvenu à Tsévié, a indiqué Kossi ADJOGBLE, Secrétaire Adjoint de l'Union préfectorale des coopératives de producteurs d'ananas biologiques du Zio (UPCPAB-Zio).

« Avec ce programme, on va augmenter la production sur le plan superficiel, parce que nos outils actuels sont archaïques, ce qui nous limite souvent dans l'exercice de nos travaux. Aussi, le PND va nous avantager à gagner des marchés à l'extérieur », a-t-il déclaré, en guise d'encouragement à l'endroit des autres agriculteurs afin que chacun puisse croire en ce programme.

« Nous avons attendu impatiemment un tel mécanisme pour booster le secteur privé, tirer des profits et contribuer à notre tour, au développement du pays. Je lance une invitation solennelle à tous les acteurs du privé à adhérer au PND car c'est l'intérêt général du Togo qui est mis en valeur à travers ce programme », a indiqué pour sa part, ADODO D.K. Victor, Directeur Général de l'industrie de fabrication des objets plastiques, NOSITO SARL.

La cérémonie a été également marquée par la

visite des stands d'exposition par le Chef de l'Etat et sa suite, suivie de l'entretien avec les leaders d'opinion locaux.

Une caravane qui a eu lieu la veille a précédé cette cérémonie. Histoire de mobiliser les populations de toutes les couches socioprofessionnelles de la ville de tsévié.

Il est prévu que 19 villes du pays seront parcourues, afin de permettre à toutes ces populations de s'approprier les grands axes de cet ambitieux plan.

En rappel, le PND vise à mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région(axe1), développer des pôles de transformations agricoles, manufacturiers et d'industries extractives(axe2), consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion(axe3).

Le PND est évalué à 4622,2 milliards de FCFA et vise un mieux-être de la population, la recherche de la cohésion sociale et la recherche des solutions aux faiblesses structurelles et institutionnelles.

LM

DÉCENTRALISATION, ÉLECTIONS LOCALES, RÉVISION ÉLECTORALE, LE MINISTRE BOUKPESSI DONNE DES DÉTAILS (Suite)

faire une nouvelle révision pour les locales, parce qu'elles n'étaient pas prévues d'avance. Ne perdons pas de vue que dans quelques mois il faudra également faire des révisions électorales pour l'élection présidentielle de 2020. Donc, dans ce schéma, il y a des difficultés pour le gouvernement de l'envisager. Mais, après compte rendu à l'autorité suprême, et suite à la demande formulée par la délégation de la coalition des partis politiques de l'opposition qui a été reçue par le chef de l'Etat, le 20 mars dernier, nous avons été formellement instruits de saisir la CENI, afin qu'elle envisage effectivement d'organiser une révision des listes électorales à l'occasion des locales. Ce sera, probablement, pour une période de trois jours comme on l'a fait déjà en 2018. Comme les listes sont récentes, nous supposons qu'il y aura certainement très peu de nouveaux inscrits. La CENI déterminera les modalités pratiques dans ce sens. S'il y a quelques difficultés, on pourra proroger le délai. Dans une certaine mesure, on connaît le potentiel électoral de 2015, on peut déjà, faire des extrapolations

pour 2019. Car, si on connaît le chiffre de 2019 et combien ont été déjà enregistrés en 2018, il suffira de faire la différence. Avec le nombre de kits, dont nous disposons, on sait combien nous enrôlons par jour, donc, trois jours seront suffisants pour cette opération. Néanmoins, s'il y a des difficultés, parce que c'est une histoire de machines, nous aviserons. Ce sont des doléances auxquelles le chef de l'Etat a apporté des réponses appropriées.

Togo-Presse : Ne pensez-vous pas que si on enlevait l'étiquette politique à ces élections locales comme dans certains pays de la sous-région, ce serait mieux pour tout le monde ?

Le ministre BoukpeSSI : C'est vrai, nous l'avons suggéré. Le Ghana, par exemple, organise ses élections locales sans les partis politiques. Ce sont des individus qui désirent le développement de leur milieu qui se présentent. Mais si un individu se présente avec la caution d'un parti politique, il est disqualifié. Chacun vient avec sa liste s'enregistrer et c'est la Commission électorale qui se charge de battre la campagne pour chaque liste dans les collectivités. En fonction des résultats de chaque

liste, la proportionnelle au fort reste. C'est comme ça au Ghana et ça marche.

Ici au Togo, cela permettrait d'avoir une nouvelle classe de dirigeants, de nouvelles figures. Nous sommes dans une dynamique d'inclusion, commençons avec ce que nous avons et l'expérience fera meilleur juge.

Togo-Presse : Quelle sera la place de la femme dans ces élections ?

Le ministre BoukpeSSI : Le gouvernement a déjà mis en place des mécanismes pour privilégier l'inscription des femmes dans ces élections. D'abord, celle de la parité sur les listes électorales. Ensuite, la caution à payer par les femmes candidates est réduite à 50%. Le gouvernement a également prévu, dans son budget, une ligne pour le financement des partis politiques. La répartition est faite d'abord en fonction du nombre d'élu(e)s femmes, avant de prendre en compte le nombre d'élu(e)s d'une façon générale. Ces mesures permettent d'encourager les partis politiques à positionner les femmes sur leurs listes électorales. Mais, je me rappelle qu'une femme d'un des partis de

l'opposition de ce pays a déclaré lors d'une réunion sur cette question, que « les femmes c'est bien, mais seulement les partis politiques préfèrent positionner les personnes qui les font gagner. Donc, si une femme est en mesure de faire gagner, on la positionnera, on ne va pas la positionner simplement parce qu'elle est femme ».

Dans tous les cas, le gouvernement a pris toutes les dispositions pour inciter les partis politiques à positionner les femmes.

Togo-Presse : Excellence, votre mot de fin ?

Le ministre BoukpeSSI : Comme mot de fin, nous voulons organiser ces élections locales dans les plus brefs délais afin qu'à travers elles, la promotion du développement local soient véritablement ancrée dans nos différentes collectivités territoriales et qu'elles puissent, de façon sensible, contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la transformation économique de notre pays.

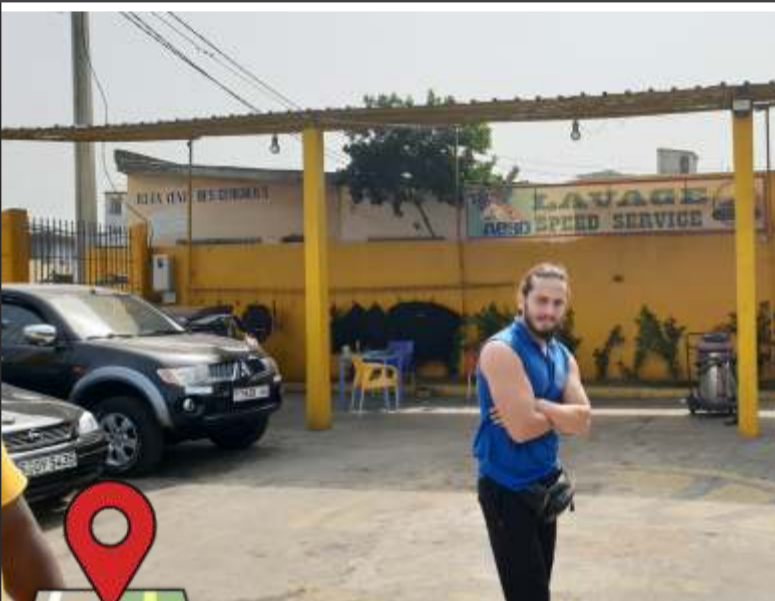
Interview réalisée par
Blandine TAGBA-ABAKI
Source : www.24heureinfos.com

PUB

LAVAGE SPEED SERVICE



LAVAGE | ENTRETIEN
VIDANGE
AUTO MOTO



**Bvd de la Victoire, Tokoin
Hôpital en face de l'Ecole
Nationale des Auxiliaires
Médicaux**

+228 93 58 58 58

+228 93 59 59 59

**BP: 3405
Lomé-Togo**

ANNONCE



CENTRO S.A.



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
Tél.: + 228 22 22 56 83 / Fax: + 228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

**PHARMACIES DE GARDE DU
08/04/19 au 15/04/19**

JEANNE d'ARC Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01	LE PROGRES Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar 22 35 86 55
SANTE Près de NOPATO 70 44 91 37	BESDA Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29
HANOUKOPE Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM. 22 21 01 15	EPIPHANIA Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME 70 40 10 52
ECLAIR Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11	VIGUEUR Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro 22 51 63 30
PORT Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88	St JOSEPH Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65
ESPERANCE Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo) 22 21 01 28	LE GALIEN Rue Pavée d'Adidoadin 22 51 71 71
St KISITO Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM 22 21 99 63	DU POINT E 506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé 22 51 91 71
GBOSSIME Face Marché Gbossimé 22 22 50 50	MAINA A 500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie Avédji 70 43 65 34
HÔPITAL Face Hôpital CHU-Tokoin 22 20 08 08	DIEUDONNE Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou 70 44 84 59
N.D. DE LA TRINITE Sise au 20 boulevard de la paix à Super Taco 22 21 27 80	EL-SHAMMAH Sise à amadahomé à côté de la maison des jeunes 70 43 25 85
LE JOURDAIN Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti 22 61 56 14	LA GRÂCE Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè 22 25 91 65
UNIVERS - SANTE Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43	ESPACE VIE Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003 99 85 89 07
AEROPORT Rte de l'Aéroport SITO 22 26 21 22	VITAS Située à Agoè Assiyéyé 22 25 63 43
LILAS 7, Route de Kégué 22 26 29 59	MAWUNYO Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64
INTERNATIONALE Sise Marché de Hedzranawoe « Asiyeye », Boulevard du Haho 22 26 89 94	TAKOE Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42
RAOUDHA Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000 91 61 33 32	HYGEA Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukope (Baguida) 99 27 36 36
MISERICORDE BE-KPOTA 23 38 47 62	LE DESTIN A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida 70 41 15 41

Manifestation du PNP LE GOUVERNEMENT FAIT DES OBSERVATIONS ET AUTORISE LOMÉ ET DEUX VILLES DE L'INTÉRIEUR



Le Parti National Panafricain (PNP) de Tipki Atchadam ne pourra pas manifester dans plusieurs villes du pays comme il le désirait le 13 avril prochain. Ceci leur a été signifié par le gouvernement à travers le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Payadoua Boukpessi.

En effet, dans une correspondance en date du 09 avril 2019, qu'il a adressée au secrétaire général du PNP, en réponse à sa demande d'organiser les manifestations à Lomé et dans plusieurs villes de l'intérieur du pays, le ministre fait remarquer, concernant Lomé, que la plupart des voies, places et quartiers que comptent emprunter les manifestants, ont fait objet de plaintes des riverains.

« ... depuis un certain temps, les riverains de ces différents lieux nous ont indiqués qu'ils ne sont plus prêts à supporter le passage de cortège de manifestants » précise le ministre qui fait remarquer par ailleurs qu'« il est évident qu'une telle situation peut entraîner des troubles graves à l'ordre public si les manifestations se produisent dans ces lieux, au mépris des préoccupations soulevées par les

riverains concernés ».

Ainsi, en ce qui concerne Lomé, les circuits ont été modifiés comme l'indique la lettre du ministre en fac simulé.

Concernant l'intérieur du pays, Payadoua Boukpessi évoque l'effectif des forces de l'ordre et de sécurité qui ne peuvent encadrer des manifestations simultanées, si l'on veut que l'encadrement des dites forces de l'ordre soit efficace et éviter des troubles à l'ordre public. D'où le choix de Sokodé et d'Agananza pour les manifestations.

Que va-t-il se passer après cette lettre du ministre ? C'est la grande interrogation.

Au Togo, on est habitué à des tiraillements, lorsqu'il s'agit des manifestations et des itinéraires à suivre. Les remarques des autorités n'ont pas toujours eu échos favorable auprès des organisateurs qui tentent de défier l'autorité. D'où les affrontements parfois entre forces de l'ordre et de sécurité qui interviennent pour faire respecter la décision de l'autorité.

L'on ose croire que le temps a permis à chacun de se faire une autocritique pour se rendre compte qu'il ne sert à rien de vouloir défier l'autorité au risque de perdre des vies inutilement.

LM

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES

CABINET

N° 0121 /MATDCL/CAB

REPUBLICQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

Lomé, le 09 AVR 2019

Le Ministre

A

Monsieur le Secrétaire Général du parti politique PNP

LOME

Objet : votre lettre n°0017/BNSG

Monsieur le Secrétaire Général,

Faisant suite à votre lettre citée en objet, par laquelle vous déclarez une série de manifestations à Lomé et à l'intérieur du pays pour le 13 avril 2019, je vous fais part de ce qui suit :

A/ LOME

Comme vous l'avez sûrement remarqué vous-même, la plupart des voies, places et quartiers que vous comptez emprunter au cours de votre manifestation du 13 avril 2019 ont fait l'objet d'utilisation pour les marches de la C14 dont le PNP fait partie, durant plus de 7 mois.

Et comme il avait été porté à votre connaissance, depuis un certain temps, les riverains de ces différents lieux nous ont indiqué qu'ils ne sont plus prêts à supporter le passage de cortèges de manifestants. Il est évident qu'une telle situation peut entraîner des troubles graves à l'ordre public si des manifestations se produisent dans ces lieux, au mépris des préoccupations soulevées par les riverains concernés.

En conséquence, les axes et lieux que vous avez programmés pour vos marches du 13 avril à Lomé ne sont pas acceptés.

Par contre, je vous recommande pour lesdites manifestations, les circuits et places ci-après :

Circuit 1 :

- Mosquée carreau à Togblékopé (point de départ)
- Carrefour, mosquée carreau
- Rue d'accès à Dégomé coté-ouest
- Prêt à porter Elégancia
- Ets chez FATIM
- Ets CAFETARIAT
- Terrain Maison des jeunes de Togblékopé (point de chute)

Circuit 2 :

- Parking réserve (dit parking Dangote) ; (point de départ)
- voie d'accès Dégomé Coté Est
- Ets Ami-Ami
- Ets Maman Beaucoup
- Ets Vilaco
- Terrain maison des jeunes de Togblékopé (point de chute)

Tous circuits autres que ceux indiqués ci-dessus sont refusés.

B/ Intérieur du pays

Votre coalition avait été informée à plusieurs reprises des raisons pour lesquelles seul un nombre limité de localités ne pouvaient faire l'objet de manifestations de façon simultanée.

Le problème est encore plus accentué quand il s'agit de manifestations simultanées d'un seul parti politique.

En effet, plus de 115 partis politiques sont légalement déclarés dans notre pays. Les forces de l'ordre et de sécurité doivent rester disponibles pour encadrer les manifestations de tous ces partis politiques ; cela a pour conséquence de limiter le nombre de manifestations simultanées par parti politique (en dehors des campagnes électorales), afin que leur encadrement par lesdites forces de l'ordre soit efficace et éviter ainsi que des troubles graves à l'ordre public ne se produisent lors du passage des cortèges de manifestants.

Par conséquent, nous ne pouvons accepter pour votre parti, en dehors de Lomé, que deux villes pour vos manifestations de l'intérieur du pays ; ces villes sont choisies sur votre propre liste.

Il s'agit de :

1- SOKODE dont voici le circuit recommandé :

- Terrain Check HAMDAN (point de départ)
- Carrefour Bar ça coule
- Maison familiale
- Route stade municipal coté Ouest
- Stade municipal (point de chute).

2- AFAGNAN

Je vous demande de vous mettre en rapport avec le préfet de Bas-Mono pour arrêter le meilleur circuit à emprunter en tenant compte des points indiqués au point A.

Toute manifestation dans des villes autres que celles visées ci-dessus demeure refusée, pour les raisons exposées plus haut.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Payadoua BOUKPESSI

JOHNSON KUÉKU-BANKA PREND PAR À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE DUBAÏ 2020



La réunion technique des participants à l'exposition Universelle de Dubaï sur la programmation a débuté ce lundi 8 avril 2019 avec la présence des commissaires généraux ou leurs représentants venant de 152 pays il sera question de prendre connaissance

des événements à organiser durant l'Expo, les lieux d'organisation, leur couverture médiatique ainsi que les conditions à remplir pour y prendre part...

Nous notons la présence effective de Mr Kuéku-

Banka JOHNSON Directeur du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) et Commissaire Général du Togo.

Cette session a pris fin hier mardi 9 avril 2019 dans la soirée.

Nouveau siège de la LO.NA.TO. LA RÉCEPTION DÉFINITIVE PRÉVUE DANS UN AN

Les travaux des locaux devant abriter le nouveau siège de la Loterie Nationale Togolaise (LO.NA.TO) sont arrivés à terme. La réception provisoire a été faite le mercredi 27 février dernier en présence de plusieurs responsables dont ceux du maître d'ouvrage et ceux de l'entreprise réalisatrice de l'immeuble.

Fiancé sur fonds propres par la LO.NA.TO. Le nouveau siège est situé sur le boulevard du 13 janvier au quartier Nyokonakopé à Lomé. Il a été bâti grâce au génie civil de l'entreprise CENTRO (Consortium des Entreprises Tropicales), une entreprise togolaise spécialisée dans la construction des bâtiments, travaux publics, Construction des routes bitumes et route en terre etc... est un immeuble constitué d'un rez-de-chaussée, plus 10 étages avec sous-sol.

D'une hauteur de 46, 50 mètres, l'immeuble occupe une surface de 830m² au sol avec une surface totale de 9 960m².

C'est le marché N°00210/2013/AOO/LONATO/T/F P avec son avenant N° 001 du 09/11/2015 qu'a décroché l'entreprise CENTRO qui a permis la réalisation de cet ouvrage qui devrait faire la fierté aussi bien de l'administration que des clients.

Commencé en Novembre 2013, les travaux de l'ouvrage qui ont duré 28 mois, ont été effectués dans les règles de l'art et dans le respect scrupuleux du cahier de charge, a-t-on indiqué. Ce qui a réjoui le maître d'ouvrage qui a laissé entendre lors de la réception provisoire qu'il que ces nouveaux locaux répondront aux attentes des populations et particulièrement le personnel administratif et les clients de la LO.NA.TO.

A travers ce joyau, la LO.NA.TO veut adapter ces stratégies d'offres aux changements en cours dans le monde et offrir un cadre plus confortable aux besoins dans le domaine de la loterie.

Une visite guidée a mis fin à cette cérémonie de réception provisoire. Et selon la réglementation, la réception définitive est prévue dans un an.

La rédaction

Note sur l'Entreprise CENTRO dont le génie civil a permis la construction de ce nouveau siège de la LO.NA.TO

CENTRO S.A est un consortium d'entreprises spécialisées en:

- Construction des bâtiments, ponts, chaussées, château d'eau et monuments,
- Adduction d'eau potable et villageoise,
- Barrages, captage de source, retenues d'eau;
- Travaux d'entretien des pistes rurales, routes en terre et revêtues;
- Réseaux électrique et de



télécommunications;

- Construction métallique et bois;
- Assainissement CENTRO, entendu Consortium des Entreprises Tropicales, est né de la volonté de jeunes diplômés engagés et dynamiques qui ont voulu se lancer dans l'entrepreneuriat. Il s'agissait pour eux de mettre à contribution leur savoir-faire.

Ce désir a été matérialisé en 1994 par la création d'une Société à responsabilité limitée qui a réellement commencé par exercer en 1995.

Depuis sa création, CENTRO vit, s'accroît et se développe à travers la réalisation de son objet dans le domaine des bâtiments et travaux publics (BTP), adductions d'eau potable et villageoise avec pour objectif principal de relier les hommes et de favoriser leur bien-être.

Ce développement s'est fait remarquer tout récemment avec le changement du statut juridique qui vise à répondre aux nécessités de l'heure. CENTRO est donc passé depuis novembre 2012 du statut de Société à responsabilité limitée (SARL) à une Société Anonyme (S.A.) en portant son capital de Douze



millions (12.000.000) à Deux cent millions (200.000.000) de Francs CFA. Cette

décision des actionnaires d'investir davantage en augmentant le capital social témoigne à suffisance de leur intérêt à faire face aux défis de l'heure et constitue aujourd'hui un signe de la croissance de la Société. Aussi, le moment est-il arrivé pour CENTRO de s'inscrire au rang des grandes



entreprises non seulement sur le plan national, mais aussi sur le plan international.

Depuis sa création en 1995, la société a eu la confiance de l'Etat

• Le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydrauliques villageoise,

• Le ministère de la Santé.

CENTRO a également bénéficié de la confiance de plusieurs partenaires financiers et institutions internationales à l'instar de:

- La Banque Mondiale (BM)
- La Banque Islamique de Développement (BID)
- La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
- La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
- L'Agence Française de Développement (AFD).

Des Sociétés d'Etat comme Togo Telecom, Togocel, la Loterie Nationale Togolaise

(LONATO), la Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF) ou encore la

Société Nationale des Phosphates du Togo (SNPT) lui font aussi confiance.

A sa création, CENTRO avait déjà calqué son organisation sur celle des grandes

Sociétés. C'était une multinationale en miniature. Cette organisation a fait ses preuves et a permis à la société de se hisser au rang des premières entreprises nationales dans le domaine du BTP.

CENTRO S.A. est chapeauté par un Conseil d'Administration qui joue parfaitement son rôle d'orientation de la politique de la Société. Cet organe est dirigé par un Président Directeur Général. La gestion quotidienne de la Société est assurée par une Direction Générale. Un comité directeur composé des directeurs des départements vient en appui à la Direction Générale pour la mise en œuvre de la politique définie par le Conseil d'Administration. C'est l'organe exécutif qui est subdivisé en directions, elles-mêmes subdivisées en division.

En 15 ans, le Groupe a triplé son chiffre d'affaires et est en passe de devenir le leader dans le secteur des travaux publics et de génie civil au Togo.

togolais à travers certains ministères comme :

- Le ministère des Travaux publics,



DEVENEZ ACTEUR DU PND, PARTICIPEZ AU PND TOUR

Vous aimez votre pays, participez au PND TOUR dans votre localité.

Après le lancement officiel du Plan National de Développement 2018-2022, le Gouvernement de la République Togolaise vous invite à participer activement au PND TOUR qui aura lieu à partir du 4 avril 2019.

Le PND TOUR, c'est un rendez-vous avec le génie de notre pays à travers les potentialités socio économiques de chaque localité, des rencontres avec les forces vives de la nation et les acteurs économiques sur toute l'étendue du territoire national. C'est aussi l'occasion, d'expliquer aux populations togolaises les enjeux du PND.

Au programme : Présentation du PND, expositions, caravane, rencontres et opportunités d'affaires.

Le PND TOUR, l'occasion de s'impliquer pour le développement du Togo.



Retrouvez toutes les dates du PND Tour sur www.republiquetogolaise.com ou facebook.com/jPresidenceTG